Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

Résolu: De référer ce rapport à la Commission de la Voirie.

27. De la Commission de la Voirie pour incorporer (1) la Flotille du Saint-Laurent; (2) L'Institut Philotechnique,

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

28. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage pour permettre à M. W.-P. Kearney de placer des engins à vapeur au No 784 rue Craig.

Sur proposition de M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU, il est

... Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

29. De la Commission d'Hygiène et des Statistiques pour payer un compte de \$48.22 dû à MM. Cadieux & Briard à même les crédits de l'année courante.

Sur proposition de M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin NELSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

30. De la Commission d'Hygiène et des Statistiques, pour un crédit de \$250 pour acheter du combustible pour l'hôpital civique.

Renvoyée à la Commission des Finances.

ORDRE DU JOUR

31. L'ordre du jour étant lu pour rère, 2me et 3me lectures d'un règlement pour amender le règlement No 254.

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Qu'il soit biffé.

32. L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances pour placer le département en loi sous la direction de M. L.-J. Ethier, le rapport suivant est produit et lu:

A la Cité de Montréal,

La Commission des Finances a l'honneur de faire rapport, Que depuis longtemps on constatait l'inconvénient de ne pas avoir dans le Département en Loi, comme dans les autres départements, une tête ou un chef responsable de l'administration de ce département envers le Conseil de Ville et le public; que pour obvier aux inconvénients du système actuel, votre Commission a résolu de recommander de donner à quelqu'un le contrôle et la direction de ce département important, afin que l'ouvrage soit fait, distribué, et dirigé d'une manière régulière, méthodique et efficace, et que M. L.-J. Ethier étant le doyen des avocats de la Cité, il soit choisi pour remplir les fonctions de chef du Département en Loi, de manière à ce qu'il en ait le contrôle et la responsabilité, mais sans préjudice au droit acquis par M. J.-L. Archambault d'agir comme avocat conjoint de la Cité.

Le tout respectueusement soumis,

S. D. VALLIERES, H. A. EKERS, C. B. CARTER, G. DESERRES.

CHAMBRE DE LA COMMISSION, HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 17 février, 1905.

A ce sujet, soumise et lue une lettre de M. L.-J. Archambault, avocat conjoint de la Ville, en date du 27 février, 1905, sur cette question, laquelle est déposée aux archives.

M. l'échevin VALLIERES propose, appuyé par M. l'échevin EKERS,

Que ledit rapport soit adopté. Et un débat s'engageant, il est

Proposé en amendement par M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin COUTURE,

Que ce Conseil, après avoir entendu la lecture du rapport de la Commission, recommandant que le Département en Loi soit placé sous le contrôle et la direction de M. L.-J. Ethier, déclare que la Commission ne possède pas de donnée suffisante pour les raisons qui ont amenée l'adoption de tel rapport, et que c'est le désir du Conseil de prendre communication de tous documents, rapports et mémoires soumis à On motion of Ald. ST. DENIS, seconded by Ald. STEARNS, it was

Resolved: That said report be referred to Road Committee.

27. From Police Committee to incorporate (1) "La Flotille du Saint-Laurent"; (2) "L'Institut Philotechnique."

On motion of Ald. ST. DENIS, seconded by Ald. STEARNS, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

28. From Fire and Light Committee, to allow Mr. W. P. Kearney to erect steam engines at No. 784 Craig street.

On motion of Ald. ROBERTSON, seconded by Ald. SAUVAGEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29. From Hygiene and Statistics Committee, to pay an account of \$48.22 due Messrs. Cadieux & Briard ex-current year's appropriation.

On motion of Ald. COUTURE, seconded by Ald. NELSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

30. From Hygiene and Statistics Committee, for an appropriation of \$250 to purchase fuel for civic hospital.

Referred to Finance Committee.

ORDER OF THE DAY.

144

31. The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 254,

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That the same be struck.

32. The order of the day being read to consider a report from the Finance Committee to place the Law Department under the direction of Mr. L. J. Ethier, the following report was brought up and read:

To the City of Montreal,

The Finance Committee respectfully report,
That for a long time past a serious inconvenient has existed by not having in the Law Department, as in other departments, a head or chief responsible for the administration
of the department to the Council and the public;

That in order to obviate such inconvenience, your Committee have resolved to recommend that this important department be placed under the control and direction of some one, so that the work may be done, distributed and conducted in a regular, methodical and efficient manner, and as Mr. Ethier is the senior City Attorney, he be chosen to perform the duties of head of the Law Department, so that he may have the control and responsibility thereof, but without prejudice to the right of Mr. J. L. Archambault to act as joint City Attorney.

S. D. VALLIERES, H. A. EKERS, C. B. CARTER, G. DESERRES.

COMMITTEE ROOM, CITY HALL,

Montreal, 17th February, 1905.

In this connection, submitted and read a communication from Mr. J. L. Archambault, joint City Attorney, dated 27th February, 1905, bearing on said matter which was filed for record.

Ald. VALLIERES moved, seconded by Ald. EKERS, That said report be adopted,

And a debate arising,

Moved in amendment by Ald. PROULX, seconded by Ald. COUTURE,

That this Council after having heard the report of the Finance Committee, recommending that the Law Department be placed under the control and direction of Mr. L. J. Ethier, declares that it does not possess sufficient information as to the reasons which led to the adoption of such report and that it is the desire of this Council to have communication of all documents, reports and memos, submitted